

**Association La Tresse**  
**Compte rendu d'Assemblée Générale ordinaire**  
**Samedi 11 Avril 2026 (15h)**  
**Locaux du 1/3 lieu (nouveaux locaux de La Tresse et ancien presbytère),**  
**Place du Balat, 46230 Lalbenque**

Ordre du jour :

- Accueil par le bureau de l'association et introduction de l'après-midi
- Présentation active du bilan moral et d'activités 2025
- Présentation du bilan financier 2025 et du budget prévisionnel 2026
- Vote des bilans moraux, financiers 2025 et du budget prévisionnel 2026
- Renouvellement des membres du bureau
- Questions diverses

48 personnes sont présentes ou représentées, parmi lesquelles 32 adhérents ; 12 pouvoirs (portant le nombre de votants à 44) et 4 personnes non-adhérentes (et donc non votantes).

Fanny Tailliez, Co-présidente de l'association, accueille l'ensemble des présent.e.s par un petit discours qui introduit l'après-midi et annonce le déroulement de l'AG.

Il est ensuite proposé aux présent.e.s, de déambuler librement dans les espaces du bâtiment au sein desquels se trouvent plusieurs installations en lien avec toutes les activités de l'année 2025, des données chiffrées et des membres actifs de l'association auxquels s'adresser pour échanger, poser des questions.

Il est annoncé aux présent.e.s qu'à l'issue de ce temps de déambulation, un quizz par équipe sera réalisé (en plénière).

Pendant 20 minutes, les présent.e.s déambulent ainsi dans les espaces au sein desquels sont matérialisés les différents axes/projets de la Tresse (Ressourcerie, café, Espaces de Travail Partagés, ludothèque, calendrier de l'Avent, 'Ukulélé, certains partenariats, des prestations artistiques, etc.). Dans chacun de ces espaces on trouve des panneaux, des posters, des affiches et des outils utilisés par l'association au quotidien (jeu de cartes du bureau, panneau de présentation de la gouvernance, etc.).

En plus de ceux-là, les présent.e.s ont aussi accès à un panneau explicatif sur ce qu'est un 1/3 lieu, cela afin de continuer la sensibilisation autour du concept.

Une fois la déambulation terminée, les présent.e.s se rassemblent au rez-de-chaussée pour le quizz.

20 questions sont posées en tout (voir ci-après) et chaque réponse est l'occasion de précisions complémentaires.

---

**Quizz**

**1 - Vrai / Faux**

10 rencontres mensuelles ont eu lieu en 2025. Il y en a en fait eu tous les mois sauf en février (mois de l'AG ordinaire) et en août (vacances). Il est rappelé qu'à quelques exceptions près, ces rencontres se sont tenus tous les mois depuis la création de l'association en juillet 2022.

## 2 - QCM

Les comptes rendus des rencontres mensuelles sont accessibles :

- A. Sur les réseaux sociaux
- B. Sur Agorakit dans les documents du guichet**
- C. Par Email
- D. Sur papier uniquement

E. Ils ne sont pas accessibles aux membres extérieurs au bureau

L'occasion de représenter « agorakit », l'outil utilisé par les adhérents pour échanger entre eux, au moyen de groupes thématiques (qui vont de pair avec un calendrier, des documents et des conversations).

## 3 - Vrai / Faux

En 2025, le bureau s'est réuni moins d'une fois par mois.

En 2025, le bureau s'est réuni au moins une fois par mois et régulièrement davantage (au moment de l'embauche en septembre et en amont du déménagement).

## 4 - QCM

En 2025, combien La Tresse a réalisé de missions rémunérées : A. 1

**B. 2**

C. 3

D. 4

En 2025, La Tresse a pu faire travailler 2 prestataires extérieurs (sur la mission informatique ; sur la mission de coordination du calendrier de l'Avent).

## 5 - Vrai / Faux

La conférence des financeurs a eu lieu en novembre 2025.

La conférence des financeurs (des partenaires financeurs de l'association) initialement prévue en décembre 2025 a dû être ajourné au mois de février. Elle s'est tenue le 10 février, à la Halle de la mairie à Lalbenque.

## 6 - QCM

Quel est le nom de la ressourcerie ?

**A. La Source**

B. La Taverne

C. La Truffe

D. Le Coin

## 7 - Vrai / Faux

En 2025, plus de 700 personnes ont fréquenté la ressourcerie.

C'est en fait bien au-delà de 1000 personnes qui ont passé la porte de La Source sur l'ensemble de l'année 2025.

## 8 - QCM

Comment s'appelle la monnaie locale utilisée à La Tresse :

A. Le Sols

**B. La Truffe**

C. Le Troqueur

D. Le Jeton

La truffe est une monnaie complémentaire interne aux activités de La Tresse. Elle peut être utilisée à La Source ainsi qu'au café associatif et familial. Elle s'obtient à l'issue de dons d'objet, réalisés à La Source.

## 9 - Vrai / Faux

En 2025, les ateliers vélo ont eu lieu chaque semaine.

Les ateliers vélo ont eu lieu chaque premier samedi du mois.

## 10 - QCM

Quel est le volume total de subventions perçues en 2025 ?

A. 18 156 €

**B. 22 586 €**

C. 10 272 €

D. 32 000 €

L'essentiel de ces subventions correspondant à l'agrément EVS de la CAF.

### 11 - Vrai ou Faux

La ludothèque a organisé 5 animations en 2025 dans différents lieux.

5 animations ont été organisées, dont 1 à Escamps et 1 à Concots, en partenariat avec des (et à la demande d') associations locales à chaque fois.

### 12 - QCM

Au total, environ combien de participants le 4<sup>e</sup> calendrier de l'Avent a-t-il rassemblé en décembre 2025 (hors bénévoles) ?

A. 150

B. 250

C. 397

D. 600

397 correspond au cumul du nombre de participants de chacune des animations. Il faut ajouter à ce chiffre, toutes les personnes qui se sont saisies du calendrier et s'en sont saisies, chez elles. Pour info, le calendrier a été imprimé à 450 exemplaires (comme en 2024). Un nombre qui paraît toujours adapté dans la mesure où il n'y a vraisemblablement que peu de gaspillage.

### 13 - Vrai / Faux

Les enfants participent activement au café associatif et ont à ce titre fait la une d'un hebdomadaire jeunesse national. De septembre 2024 à juin 2025, une équipe d'enfants a tenu le café tous les mercredis après-midi. Elle a été mise à l'honneur dans un numéro du magazine jeunesse national « Le monde des Ados ».

### 14 - Vrai ou Faux

En mars 2025, le carnaval de Lalbenque a rassemblé plus de 250 participants.

En 2025 (et comme en 2024 et 2026), le carnaval a rassemblé plus de 250 participants, principalement issus des écoles publiques et privées de Lalbenque que d'autres participants extérieurs ont aussi rejoint pour l'occasion. En 2025, l'animation musicale du carnaval a été co-financée par l'Association des Parents d'élèves de l'école Ste Thérèse et l'association La Tresse. Les confettis et le goûter, offerts, ont été eux pris en charge par l'association des Parents d'Élèves des écoles publiques de Lalbenque.

### 15 - QCM

A. En janvier 2025, un poste salarié à temps plein a été créé par La Tresse.

B. En septembre 2025, un poste salarié à temps partiel a été créé par La Tresse.

C. En septembre 2025, un poste salarié à temps plein a été créé par La Tresse. D. En janvier 2025, un poste salarié à temps partiel a été créé par La Tresse.

Une salariée a effectivement été embauchée, à temps partiel, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025. La professionnalisation de la structure et l'embauche figuraient dans les objectifs de 2025. Rappel sur la procédure, une annonce est parue, 3 candidatures sont arrivées dans les délais. Elles ont été mises à disposition des adhérents qui se sont prononcés par un vote le 03 juillet 2025 (48 votants : 3 abstentions ; 45 vote en faveur de cette candidature). L'association La Tresse reste l'unique employeur de cette personne.

### 16 - QCM

En 2025, combien de bénévoles ont assuré les ouvertures de la ressourcerie ?

A. 8

B. 10

C. 13

D. 15

Le groupe évolue un peu au fil du temps mais en 2025, La Source a pu compter sur 13 personnes différentes pour tenir ses permanences (deux ½ journées par semaine + 1 journée complète entre décembre et mars).

### 17 - Vrai / Faux

Les recettes de la ressourcerie ont diminué au cours de l'année 2025.

Elles ont au contraire augmentées.

### 18 - QCM

Combien de personnes environ ont participé à la "soirée surprise" du calendrier de l'Avent ?

- A. 50
- B. 100
- C. 150
- D. 300

150 tickets ont été distribués ce soir-là mais certains participant.e.s n'en avaient pas. On suppose donc qu'il y a eu encore davantage de participant.e.s.

#### 19 – Vrai/Faux

Les animations et activités proposées par La Tresse en 2025 étaient toutes gratuites ou à prix libre ?

Oui, toutes les animations proposées ont été totalement gratuites ou à prix libre. Cela reste dans les objectifs de l'association que d'être financièrement aussi la plus accessible possible. C'est aussi la raison pour laquelle le montant de l'adhésion est, lui aussi, à prix libre.

#### 20 – QCM

À votre avis, en 2025, en termes on est plutôt à :

- A. Entre 200 et 500h bénévoles
- B. Entre 500 et 1000h bénévoles
- D. Entre 1000 et 3000 bénévoles
- E. + de 3000 h bénévoles

Le total des heures bénévoles se situe entre 5000 et 6000 heures annuelles, ce qui constitue l'équivalent de plusieurs temps plein.

---

Une fois le quizz terminé, un temps d'échange s'est installé entre les présent.e.s et les membres du bureau, la salariée, des pilotes ou encore d'autres adhérents. Les deux versions papier des bilans moraux et financiers mis à disposition continuent de circuler parmi les présent.e.s.

Servane Maspoli, co-trésorière, présente le bilan financier de 2025. Celui-ci est projeté au mur et commenté.

Les bilans moraux et financiers 2025 sont ensuite mis au vote.

Bilan moral 2025 : Voté OUI à l'unanimité.

Bilan financier 2025 : Voté OUI à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2026 : Voté OUI à l'unanimité.

Vient ensuite le moment de renouveler le bureau (rappel, le bureau compte 9 personnes et il ne peut être renouvelé que d'un tiers de ses membres à chaque fois).

A ce jour, les membres du bureau conservent tous leurs mandats.

3 nouvelles candidatures émergent de l'assemblée qui, conformément aux statuts et au règlement intérieur de l'association, sont élues, chacune leur tour et de façon nominative, à l'unanimité.

Delphine GARDES	:	Oui à l'unanimité
Virginie GROUSSET	:	Oui à l'unanimité
Emilienne VINCENS	:	Oui à l'unanimité

Le bureau 2026 est donc désormais composé de la façon suivante :

Fanny TAILLIEZ	:	Co-présidente
Franck CESARINI	:	Co-président
Servane MASPOLI	:	Co-trésorière
Delphine GARDES	:	Co-trésorière
Corinne CORMORECHE	:	Co-secrétaire

Virginie GROUSSET

: Co-secrétaire

Jean DEVIC

: Membre volant

Sylvie GLORY

: Membre volante

Emilienne VINCENS

: Membre volante

#### Questions diverses

Parmi les personnes présentes dans l'assemblée, une nouvelle personne se propose pour donner du temps aux Espaces de Travail Partagés.

V. Grousset, désormais membre du bureau, souhaite céder sa place de « pilote » de la ludothèque. L'appel est lancé aux adhérent.e.s.

L'assemblée générale se termine vers 18h autour d'un petit buffet offert par l'association, le tout dans une ambiance très conviviale.

Fanny TAILLIEZ



Franck CESARINI

